



Plan Territorial de Prévention, année 5, Conseil Départemental des Hautes Pyrénées

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE



Conseil Départemental des Hautes Pyrénées

Hôtel du Département - 6 rue Gaston Manent
BP 1324

www.cg65.fr

[Voir la fiche SINOE](#)

[Voir les contributions de l'acteur](#)

CARTE D'IDENTITÉ DU PROGRAMME



Pascaline

pascaline.varlet@ha-py.fr

Nombre d'années réalisées :

5

TÉMOIGNAGE DE L'ÉLU RÉFÉRENT

Nom de l' élu et sa fonction :

Joelle Abadie

Témoignage :

Le Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées s'est engagé volontairement auprès de l'ADEME

dans un Plan de prévention des déchets en 2011.

Un de ces axes fort et prioritaire a été l'accompagnement et la mobilisation des collectivités du territoire par l'organisation de formations, l'échange d'expériences, la mutualisation d'outils, créant ainsi aujourd'hui un réseau dynamique. A 36% de population couverte par un programme en 2011, nous arrivons à 80% en 2017 avec -14% d'OMa en moins par rapport à 2007 (l'année de référence du plan).

Pendant ces 5 années, le Conseil Départemental a sensibilisé les agents de ses propres services et les collègues à la réduction des déchets (réduction du papier, accompagnement dans la lutte contre le gaspillage alimentaire) et avec récemment une démarche exemplaire entreprise au sein de la Maison Départementale Enfance Famille (tri, compostage sur site, série d'ateliers éco-responsables). Le département souhaite poursuivre cette démarche dans le cadre d'une "année 6", au cours de laquelle l'axe éco exemplaire sera une axe prioritaire.

La communication Grand Public fait également partie d'un des grands axes mis en place durant ces 5 années avec la création de stands et de nombreux outils pour différents publics cibles : compostage, paillage, éco-consommation, réemploi et réutilisation...qui sont désormais proposés à l'emprunt à toutes les collectivités et associations.

Passant à 6 structures de collecte contre une vingtaine en 2011, le travail du réseau est désormais facilité et efficace. Pour cette 6ème année, les 2 PLP et le territoire ZDZG font partie du réseau élargi au Val d'Adour Environnement et au CPIE, qui s'assure par le biais d'une convention avec le Département, de mettre en place des actions de prévention dans les territoires pas encore couverts par un programme local de prévention.

Concernant les futures orientations, et conscient des enjeux très forts liés à la lutte contre le gaspillage alimentaire, le Conseil Départemental souhaite mettre l'accent sur sa propre éco-exemplarité en poursuivant l'accompagnement des collègues à la réduction de leurs déchets, issus notamment de la restauration scolaire dans le cadre de la création de la future légumerie départementale.

Aujourd'hui, malgré l'arrêt du conventionnement avec l'ADEME, le Plan continue pour une année supplémentaire.

Après avoir renouvelé son fonds de subvention pour 2017 et 2018 en l'axant prioritairement sur la prévention et la valorisation, 2 personnes sont toujours mobilisées sur ce sujet, preuve est que malgré une compétence « planification » transférée à la région, le Département continue à s'investir sur l'axe prévention, convaincu de l'importance de ce travail de proximité et de dialogue mené avec les structures. Le Département fait également partie des groupes de travail « prévention » dans le cadre des travaux d'élaboration du Plan régional des déchets.

Joëlle ABADIE, Conseillère départementale, élue référente du Plan de prévention

MOBILISATION DES ACTEURS DU TERRITOIRE

Action éco-exemplaire réalisée :

MOTS CLÉS

Espace privé



Dernière actualisation de la fiche : **mars 2018**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.